

Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée Natation

Cercle des Nageurs de Lunel



CHAMPIONNATS REGIONAUX HIVER DES MAITRES



Piscine Aqualuna
4 Décembre 2022





ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et le Cercle des Nageurs de Lunel organisent les Championnats Régionaux Hiver des Maîtres à la Piscine Aqualuna à Lunel, le 4 décembre 2022.

Piscine :

- Piscine Aqualuna – 451 Avenue Louis Médard, 34400 Lunel

Type de bassin :

- 25 m, 6 couloirs, chronométrage semi-automatique

Contacts :

- Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet – 31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92, Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : ligue@occitanie.ffnatation.fr, site web : occitanie.ffnatation.fr

CONTENU DU PROGRAMME

Épreuves individuelles (classement au temps)

- Nage Libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m
- Dos, Brasse, Papillon : 50m, 100m, 200m
- 4 Nages : 100m, 200m, 400m

Épreuves individuelles (classement au temps)

- 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte soit (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte). *Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.*

Catégories d'âges

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

MODE DE PARTICIPATION

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2022 (nés en 2002 ou avant). Les épreuves seront nagées classement au temps.





La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 m Nage Libre ou 1500 m Nage Libre Dames & Messieurs en fonction du programme des Championnats de France). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 4,00 € par épreuve individuelle (paiement par carte bancaire ou virement ou chèque à l'ordre de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) du 24 novembre 2022 au 1 décembre 2022 inclus. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé à la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dans un délai de 3 jours. Les engagements peuvent également être réglés par virement en précisant scrupuleusement l'intégralité du nom du club ainsi que l'ordre de virement.

COORDONNEES BANCAIRES			
Relevé d'identité bancaire / IBAN			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17807	00008	05019631978	53

IBAN : FR76 1780 7000 0805 0196 3197 853
BIC : CCBPFRPPTLS

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement pour une durée de 1h30 avant le début des épreuves de la réunion du matin ; pour une durée de 1h avant le début des épreuves de la réunion de l'après-midi.

JURY

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (24 officiels). Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum



PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

Dimanche 4 Décembre 2022 : LUNEL (34)

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 8 h 30 • Début des épreuves : 10 h 00

- 1 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs
- 2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs
- 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs
- 4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs
- 5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs
- 6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs
- 7 - 200 m Dos Dames et Messieurs
- 8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs
- 9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs
- 10 - 4x50m 4 Nages Mixte
- 11 - 1500 m Nage Libre Mixte

Dimanche 4 Décembre 2022 : LUNEL (34)

2^e réunion

Ouverture des portes : 14h • Début des épreuves : 15 h 00

- 1 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs
- 2 - 200 m Brasse Dames et Messieurs
- 3 - 50 m Nage libre Dames et Messieurs
- 4 - 100 m Dos Dames et Messieurs
- 5 - 200 m 4 Nages Dames et Messieurs
- 6 - 800 m Nage Libre Mixte
- 7 - 50 m Brasse Dames et Messieurs
- 8 - 100 m Papillon Dames et Messieurs
- 9 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs
- 10 - 100 m 4 Nages Dames et Messieurs
- 11 - 4x50m 4 Nages Mixte



PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux de s'inscrire dans le cadre du développement durable, les organisateurs souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Championnat Régional Hiver des Maîtres.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition.

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation (occitanie.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Au regard de l'actualité récente concernant les violences sexuelles dans le monde du sport, nous souhaitons améliorer notre vigilance et notre prévention auprès des nageurs.

C'est pourquoi, il sera désormais formellement interdit aux nageurs, à l'occasion des compétitions, de se changer dans les tribunes ; ils devront utiliser les vestiaires prévus à cet effet.

[Vous pouvez prendre connaissance, à ce sujet, de la charte de bonne conduite réalisée par l'Association Colosse aux Pieds d'Argile et diffusée par la Fédération Française de Natation en date du 13 février 2020.](#)



INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE

Désigné ultérieurement.

JUGE ARBITRE

Désigné ultérieurement.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce Championnat Hiver Régional des Maîtres ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la Piscine Aqualua le 4 décembre 2022, également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 4 décembre 2022. L'autorisation de photographe, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 4 décembre 2022 à 10h.